

AgoraSpot

L'espace public d'accès à Internet pour les organismes publics et associations



Un espace public d'accès à Internet pour vos usagers

Des milliers de lieux publics d'accès à Internet en France !



- Vos usagers ont désormais un besoin permanent d'Internet, que ce soit pour faciliter leurs démarches administratives, obtenir rapidement une information précieuse ou pour communiquer avec leur famille.
- Si les outils d'accès se sont banalisés (ordinateurs portables, assistants personnels, smartphones...), de nombreux citoyens ne peuvent pas, pour des raisons techniques ou financières, disposer à domicile d'un accès à Internet.
- La mise en œuvre d'un hot spot WiFi destiné à vos visiteurs est devenue simple. Mais attention ! Vous avez l'obligation de respecter plusieurs contraintes légales dont celles liées à la lutte antiterrorisme (loi n°2006-64 du 23 janvier 2006) ou à la protection des droits d'auteur (loi Hadopi 2 de 2009 ou décret 2010-695 de juin 2010).

AgoraSpot La solution clefs en main respectant le cadre légal de l'accès public à Internet

- ➔ AgoraSpot vous permet de déployer, rapidement et sans contrainte, un espace d'accès public à Internet, à l'usage des citoyens et usagers, tout en respectant les contraintes légales.
- ➔ AgoraSpot vous libère de toute complexité de gestion ou d'exploitation. La mise en œuvre par vos propres moyens d'une infrastructure technique permettant de respecter ces contraintes s'avérerait complexe, chère et lourde de gestion.
- ➔ AgoraSpot vous décharge complètement de cet investissement et de sa charge d'exploitation car AgoraSpot est basé sur l'architecture mutualisée hébergée et opérée par Adista.
- ➔ AgoraSpot vous est proposé sous forme d'abonnement, incluant l'ensemble des services, lien de télécommunication compris.
- ➔ Le service AgoraSpot permet l'utilisation de postes en technologie WiFi ou filaire (les postes de consultation peuvent être fournis en location dans le cadre du service).



Des services complémentaires

AgoraSpot est un service simple à mettre en œuvre, mais adaptable à vos besoins particuliers :

- Installation de caméras IP pour une télésurveillance du point d'accès à Internet.
- Fourniture régulière de CD-ROM gravés avec les journaux de connexion pour un archivage légal.
- Mise en place d'un portail d'accès spécifique permettant sans authentification préalable l'accès à certains services (pour une collectivité ou un service public).

AgoraSpot

et sa mise en œuvre

La connexion à Internet

AgoraSpot est connecté à la plate-forme de services d'Adista soit :

- par un lien de télécommunication dédié inclus dans l'abonnement, dont la technologie (DSL, fibre optique, radio) et le débit sont déterminés en fonction des usages et du nombre d'utilisateurs visés. Ces liens sont gérés au sein d'un réseau virtuel privé (VPN) en technologie MPLS pour assurer la sécurisation et garantir les performances,
- en utilisant votre lien de télécommunication existant et un tunnel VPN, arrivant sur le site d'hébergement d'Adista.

Dans tous les cas, chaque utilisateur accède à Internet au travers de la plate-forme de contrôle et de gestion mutualisée opérée par Adista.

La traçabilité et le respect des contraintes légales

La contrainte de traçabilité des usagers impose l'identification de chaque utilisateur (par exemple, par un identifiant et un mot de passe associé), avant tout accès. Cet identifiant est défini après la saisie des informations nominatives de la personne souhaitant accéder au service. Un site Web dédié permet de créer à la demande les identifiants de connexion avec une durée de vie paramétrable.

Cet outil permet d'éditionner un ticket à destination de l'utilisateur reprenant son nom, son identifiant et le mot de passe associé, ainsi que la période de validité de l'accès. Ces informations sont journalisées à des fins de contrôle. Le même logiciel permet d'accéder aux statistiques d'utilisation et d'éditionner les rapports correspondants.

AgoraSpot respecte toutes les contraintes légales :

- traçabilité des accès,
- historisation des journaux de connexion sur une année,
- filtrage antivirus,
- filtrage des sites interdits (basé sur la technologie reconnue d'Olfeo®),
- possibilité de décourager les téléchargements, envois de spam...
- gestion des données nominatives conforme aux règles de la CNIL.



L'installation

Sur chaque site, outre un accès WiFi partagé (802.11 b/g), plusieurs accès filaires peuvent être disponibles pour la connexion de postes d'administration ou de consultation Internet. La fourniture, l'administration et la maintenance de ces postes peuvent être incluses dans le périmètre de la prestation globale.

La démarche d'installation comporte cinq phases :

- Localisation des points d'installation et des caractéristiques de chacun d'eux : nombre de postes fixes, nombre de connexions WiFi simultanées, présence ou non d'une caméra, installation ou non d'un poste d'administration.
- Validation technique des pré-requis : alimentation électrique, choix de l'emplacement de l'antenne WiFi, planification du lien télécom, implantation dans le local...
- Création du site web spécifique à vos couleurs et définition des paramètres d'accès pour les utilisateurs.
- Installation du ou des sites (liens télécoms et matériels).
- Formation des personnes chargées de la création des droits d'accès et de la consultation des journaux et statistiques.

Avec AgoraSpot, Adista vous accompagne pour proposer à vos usagers un espace public d'accès à Internet sécurisé, simple, respectant le cadre légal, et en vous déchargeant de toute gestion technique !

Fort de son expérience

d'opérateur de télécommunications (licence 21/0442), spécialiste de l'hébergement, Adista vous accompagne pour transformer l'innovation technologique des réseaux haut débit en avantages concrets. Adista a développé un savoir-faire reconnu par de nombreuses collectivités publiques dans les domaines de l'accès à Internet sécurisé, de l'interconnexion de sites, de l'hébergement dans nos salles sécurisées, de la téléphonie sur IP et du raccordement à des boucles fibres optiques.

Nos compétences sont à votre disposition afin de vous accompagner dans l'amélioration continue de votre système d'information.



Siège national

NANCY

1, rue Blaise Pascal

Site Technologique Saint-Jacques

54320 Maxéville

Tél. 03 57 54 54 00 - contact@adista.fr

www.adista.fr